



SESSION AUTOMNE 2019

**DATE LIMITE DE REMISE DES DOCUMENTS : 20 JUIN 2019**

**PREMIÈRE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR ÉTUDES POSTSECONDAIRES**

Les documents doivent être envoyés par la poste (voir l'adresse plus bas) ou remis directement à la réception du Conseil des Abénakis d'Odanak.

***Cochez les documents inclus dans votre envoi postal :***

- Le formulaire de plan d'action de première demande de financement entièrement complété
- Le formulaire de demande financière entièrement complété
- Le contrat de l'étudiant signé et daté
- La procuration signée et datée
- Description du programme (durée du programme, liste des cours à suivre, ce document se trouve sur le site internet des institutions)
- Lettre de confirmation d'inscription si disponible (et non une lettre d'admission) : document qui doit provenir du bureau du registraire de l'institution ou du portail de l'étudiant et doit contenir les 3 informations suivantes :
  1. Nom du programme
  2. Indication du statut : temps plein ou temps partiel
  3. Date de début et de fin de session
- La lettre de confirmation d'inscription est à venir car je ne peux pas la fournir pour le 20 juin.**
- L'horaire ou liste de choix de cours (si disponible au 20 juin), sinon la date limite est le 20 août 2019 (ce document doit contenir votre nom)
- Copie de la carte de statut d'Indien ou copie de la lettre de confirmation du statut d'Indien
- Spécimen de chèque
- Copie du certificat de naissance des enfants pour étudiant avec enfant (s) à charge (étudiant à temps plein seulement)
- Dans le cas d'une séparation, jugement de cour de la garde des enfants (étudiant à temps plein seulement). Si aucun jugement de cour, fournir une lettre signée par les 2 parents confirmant la situation de garde avec les enfants (document à fournir seulement pour un étudiant à temps plein)
- Le présent document signé et daté

---

Signature de l'étudiant

---

Date

**Faire parvenir les documents à :**

Conseil des Abénakis d'Odanak  
104, rue Sibosis, Odanak (Qc) J0G 1H0